

12. Mise en marche

- Raccorder les accessoires ;
- Shunter les contacts de sécurité 41-8 et 41-6 sur le tableau électrique s'ils ne sont pas utilisés ;
- Raccorder l'alimentation de réseau à l'automatisme ;
- Habilitier le réglage des trimmers et des interrupteurs DIP (voir le paragraphe 9.3) ;
- Sélectionner les DIP 1, 2, 3 et le trimmer TC selon le fonctionnement choisi (voir le paragraphe 9.3) ;
- Sélectionner l'interrupteur DIP Weight 1, 2, 3 selon le poids du vantail si l'on souhaite utiliser l'automatisme avec les prestations LOW ENERGY (voir le paragraphe 10).

ATTENTION : à chaque allumage, le tableau électrique exécute une restauration automatique et le premier mouvement d'ouverture ou de fermeture est exécuté à faible vitesse, permettant ainsi l'apprentissage automatique des positions de butée (acquisition).

- Contrôler le fonctionnement de la porte avec la commande d'ouverture successive.
- Vérifier le fonctionnement des accessoires raccordés.
- Si l'automatisme rencontre un obstacle lors de la course de fermeture, il le détecte et s'ouvre de nouveau. Si l'automatisme rencontre un obstacle lors de la course d'ouverture, il le détecte et s'arrête. Si l'obstacle est détecté trois fois de suite, il est considéré comme une nouvelle butée d'arrêt jusqu'à ce que l'obstacle soit retiré.
- L'automatisme est muni de la fonction Push&Go/Pull&Close. En appuyant manuellement sur la porte, aussi bien en ouverture qu'en fermeture, la manœuvre motorisée démarre.



Si l'automatisme n'est pas alimenté, il est possible de faire glisser les portes manuellement, mais seulement en les déplaçant lentement.

13. Plan d'entretien ordinaire

Exécuter les opérations et les vérifications suivantes tous les six mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Sans alimentation en 230 V~ :

- Nettoyer les pièces en mouvement (les guides de coulissement des chariots).
- Contrôler la tension de la courroie.
- Nettoyer les capteurs d'ouverture et de fermeture (si présents).
- Contrôler la stabilité de l'automatisme et vérifier le serrage de toutes les vis.
- Vérifier l'alignement du vantail et la position des butées.

Fournir de nouveau l'alimentation en 230 V~ :

- Contrôler la stabilité de la porte et la régularité du mouvement sans frottements.
- Contrôler le fonctionnement de toutes les fonctions de commande.
- Contrôler le fonctionnement des capteurs d'ouverture et de fermeture (si présents).
- Vérifier que l'installation est conforme aux normes en vigueur et aux exigences essentielles imposées par les autorités compétentes.



REMARQUE: pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue des pièces de rechange.



Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de l'automatisme ou du portail motorisé, de même que le mode d'emploi.

L'installateur doit remplir le registre d'entretien, dans lequel il devra indiquer toutes les interventions d'entretien ordinaire et extraordinaire effectuées.

ENTRE//MATIC



Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.entrematic.com

